

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

APPARTEMENT DE TYPE 3 ET CAVE

Situés à MARSEILLE (13001), 23 Allée Leon Gambetta

Cadastré dite commune, section 802 C numéro 66,
pour une contenance de 1 are et 43 ca

MISE A PRIX : 80 000 €

VISITE SUR PLACE LE JEUDI 30 AVRIL 2026 DE 9 H A 10 H

L'ADJUDICATION EST FIXEE

LE MERCREDI 13 MAI 2026 A 9 HEURES 30 du matin

par-devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Marseille,
25 Rue Edouard Delanglade, Salle 8, 13006 MARSEILLE.

Etant précisé que les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au barreau de MARSEILLE muni d'un chèque de banque de 10 % de la mise à prix établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats du barreau de MARSEILLE ou d'une caution bancaire de même montant, sans que cette garantie puisse être inférieure à 3.000 €.

Pour de plus amples renseignements consulter le cahier des conditions de vente :

- sur le site du **cabinet www.jurisbelair.com**
- au cabinet de **Maître Lugdivine SANCHEZ** Avocat associée au sein de la SELARL JURISBELAIR 50, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.92.10.25 tous les matins
- au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE 25 Rue Edouard Delanglade - 13006 MARSEILLE à l'accueil du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Fait à Marseille, le 24 mars 2026

Signé Maître Lugdivine SANCHEZ
Avocat associé
de la SELARL JURISBELAIR